

EXTRANAT OFFICIELS	Cercle de compétence « Juges et Arbitres »
Le « Pass-officiel » & la validation des titres	Fiche : FFN-Extranat_officiels-Pass-officiels Version : du 25 février 2021

Une nouvelle version du module Extranat Officiel a été mise en exploitation fin janvier. Au-delà de l'implémentation de la réforme qui concerne les officiels de natation course, cette montée de version intègre des fonctionnalités et des notions nouvelles.

Un changement important apporté pour cette nouvelle version est la suppression des titres intermédiaires (officiel X ou Y Stagiaire) et l'introduction du niveau d'entrée : le « Pass-officiel ».

Le qualificatif « Pass-officiel » attribué à un licencié permet de transposer sa fiche de la base fédérale de tous les licenciés (400 000 individus) dans la base spécifique des officiels (25 000 individus).

### Le « Pass-officiel »

Ainsi, un licencié voulant s'inscrire dans une démarche de formation pour acquérir un titre d'officiel doit d'abord être ajouté à la base de données des officiels. Cela se fait par la déclaration « Pass-Officiel » qui ajoute ce licencié dans la base de données des officiels. On ne peut ajouter qu'un licencié à la fois en passant par le module « Déclarer un officiel », en inscrivant son Nom et son prénom ou son IUF, puis en validant. Un licencié ayant déjà un titre d'officiel dans une discipline, et qui veut suivre une formation d'officiel dans une autre discipline, devra être déclaré « Pass-officiel » dans cette nouvelle discipline.

### Le statut de stagiaire

Pour acquérir un titre d'officiel (niveau), le candidat doit d'abord être déclaré stagiaire. Cette mention est associée au niveau du licencié enregistré dans la base, et indique qu'il se prépare à obtenir le niveau supérieur. Par exemple pour la natation course :

Je suis...	Je dois être déclaré stagiaire pour devenir...
Pass officiel	Chronométrateur
Officiel C	Chronométrateur
Chronométrateur	Juge
Officiel B	Juge
Juge	Starter
Starter	Juge-Arbitre

Pour déclarer un stagiaire, il y a deux possibilités :

- individuellement : aller sur la fiche de l'officiel, onglet Titres, et cliquer sur la petite étoile à droite de son titre.
- créer une session de stagiaires : on peut ajouter dans une telle session tous les stagiaires que l'on veut, même s'ils suivent des formations de niveaux différents.

### La validation d'un titre :

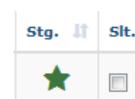
Dès lors que le candidat est déclaré stagiaire dans la base des officiels, tout se passe dans le suivi global des compétitions (menu Gestion).

#### Validation de l'épreuve théorique :

Un officiel stagiaire apparaît avec une demi-étoile à droite de son nom :



Pour valider l'examen écrit, il faut cliquer sur cette étoile qui devient alors étoile pleine et à côté de laquelle apparaît une case à cocher :

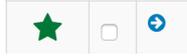


Remarque : les Pass officiels en formation de Chronométrateur, Officiels C en formation de Chronométrateur, et Juges en formation de Starter n'ont aucun examen écrit à réussir pour passer à la validation pratique. Il convient donc de cliquer sur la demi-étoile dès qu'ils sont enregistrés stagiaires afin de leur permettre d'accéder aux validations pratiques sur Extranat-pocket.

### Validation du titre

Lorsque le candidat a terminé ses validations pratiques (voir sa fiche de suivi des validations pratiques), il faut lui valider le titre.

Toujours dans le Suivi global des compétitions, on clique sur la case à cocher pour sélectionner le candidat



(on peut en sélectionner plusieurs à la fois),

et on appuie sur le bouton Valider.

Le titre est alors ajouté dans la fiche individuelle de l'officiel.

Pour le Cercle de Compétence Juges et Arbitres  
Denis Cadon

Pour toute question sur l'utilisation de l'application, écrivez à [support.extranat@ffnatation.fr](mailto:support.extranat@ffnatation.fr) en donnant un maximum de précisions : question, souci éventuel, capture d'écran, individu concerné...

Pour toute question concernant la réforme des Officiels, prenez contact avec le Cercle de Compétence Juges et Arbitres.